

Rapport annuel sur l'économie de l'Afrique



Le Rapport sur l'économie de l'Afrique s'inscrit dans une série de documents annuels publiés par le Policy Center for the New South (PCNS). Les grandes évolutions économiques du continent y sont traitées, avec une large place faite à l'analyse prospective. Ce rapport s'ajoute ainsi au Rapport annuel sur la géopolitique de l'Afrique et au Rapport Arcadia (Annual Report on Commodity Analytics and Dynamics in Africa), portant les analyses de chercheurs issus du Nord comme du Sud.

L'Afrique se développe par les actions communes du collectif de ses membres. Le rêve africain n'est-il pas celui de son unité, qui se construit par les progrès de son intégration économique ? Ce rapport ne pouvait éviter de positionner l'Afrique sur les deux registres du régional et du multilatéral. Ces deux points d'ancrage viennent conforter l'éclairage des performances de la croissance du continent par une profondeur spatiale et des projections sur les engagements du continent dans l'agenda économique mondial. Il se focalise sur les récentes initiatives des Communautés Economiques Régionales destinées à renforcer la convergence des économies de ces groupements. Il examine les enjeux de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine et fournit un éclairage transversal sur les thèmes du multilatéralisme économique africain.

Véritable travail collaboratif, le Rapport économique sur l'Afrique de 2018 réunit une vingtaine de contributions réparties entre l'analyse de la conjoncture économique et sociale, le suivi de l'intégration régionale et continentale, les questions multilatérales et partenariales. Il a été produit par des personnes ressources d'une compétence avérée assurant un suivi régulier des questions dans leurs institutions d'origine.

Partie I : L'Afrique, entre régionalisme et multilatéralisme économiques

1. Une lecture de la conjoncture économique en Afrique (Abdelaaziz Aït Ali, Rim Berahab)

En Afrique, la reprise économique s'installe doucement mais sûrement. Nous sommes loin de la croissance anémique de 2016 qui, exprimée par habitant, devenait négative, mais, nous restons loin des performances du début de la décennie 2000. Pour Abdelaaziz Aït Ali et Rim Berahab, l'activité économique semble se stabiliser à un palier de croissance aux alentours de 4%, qui ne serait pas en mesure de relever les défis économiques et sociaux des pays africains, surtout que les perspectives mondiales ne sont pas porteuses de bonnes nouvelles pour le continent...

2. Aspects sociaux de la croissance en Afrique : Entre progrès et attentes

(Karim El Aynaoui, Aomar Ibourk, Tayeb Ghazi)

Le présent chapitre offre une analyse globale de l'impact des évolutions économiques sur l'inclusion sociale en Afrique. Il se propose d'analyser les aspects sociaux de la croissance en Afrique, sous le prisme des objectifs de développement durable. Lesquels objectifs touchent à plus d'une dimension de l'inclusion sociale, allant de la pauvreté et de la faim, en passant par la santé et l'éducation et englobant les questions du genre et du marché du travail, à l'image de l'emploi et la lutte contre le chômage.

3. Le Ghana : « l'Addo-nomics » ou un retour vers le « Nkrumaïsme économique » (Mouhamadou Ly)

Fort de ses soixante années d'expérience, la politique de développement économique et sociale du Ghana semble résolument s'engager dans un nouveau paradigme. Dans ce chapitre, Mouhamadou Ly soutient que le Ghana jouit d'un contexte économique favorable, avec une croissance du PIB prévue à 8% pour 2019 portée principalement par le sous-secteur industriel (comprenant l'exploitation pétrolière) et le secteur de l'agriculture ; le tout agrémenté par des politiques économiques et d'intégration régionale nouvelles.

4. L'agriculture africaine : performances et enjeux (Fatima Ezzahra Mengoub)

Il est certain que l'agriculture africaine a enregistré ces dernières années une croissance relativement élevée dépassant même la moyenne mondiale, cependant, le secteur demeure globalement peu développé et fait face à plusieurs défis notamment naturels, démographiques, économiques, politiques et sociaux. Dans son chapitre, Fatima Ezzahra Mengoub analyse des faits structurels qui montrent que le secteur agricole présente un potentiel énorme pour le développement du continent à condition que des politiques agricoles adéquates soient implémentées.

5. La Chine et le Japon, deux modèles de partenariat avec l'Afrique (Fathallah Oualalou)

Dans son papier, Fathallah Oualalou analyse des rapports de partenariat économique de la Chine et du Japon d'une part, et des pays africains d'autre part, lesquels, selon lui révèle un des aspects de la compétition que se livrent les deux grandes économies asiatiques dans le monde et particulièrement en Afrique. L'auteur met en relief deux cheminements différents dans les relations de la deuxième et la troisième puissance économique dans le monde avec le continent africain : de la quantité à la qualité pour la Chine à travers la succession des FOCAC de 2000 à 2018, et de la qualité à la quantité pour le Japon à travers la succession des TICAD de 1993 à 2019.

Partie II : La dynamique des Communautés Economiques Régionales

1. Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) (Haile Kebret Taye)

Probablement en raison de la situation stratégique de la région, les pays membres de l'IGAD ont attiré l'attention à la fois de hégémonies mondiales éloignées et de quelques voisins influents ces dernières années. Haile Kebret Taye fait état de la grande présence militaire de

la France, de la Chine, des Etats-Unis, de l'URSS, de la Turquie, etc. à Djibouti (un petit pays d'environ un million d'habitants) et l'intérêt récent de certaines puissances régionales comme l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis pour certains ports d'Erythrée et de Somalie; selon les intérêts stratégiques des puissances concernées, la récente attention régionale fournit potentiellement des opportunités en réduisant l'instabilité régionale mais implique également une rivalité inhérente dans cette région. Dans son papier, l'auteur résume les objectifs fondamentaux initiaux des pays membres de l'IGAD dans ses plans stratégiques.

2. Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) (Kwame Owino)

Depuis son rétablissement il y a deux décennies, la Communauté de l'Afrique de l'Est s'est dotée d'un plan ambitieux pour œuvrer à la création d'une union douanière, d'un marché unique, et d'une union monétaire qui doit aboutir à l'établissement d'une fédération politique. En 2018, la CAE montrait ses succès et faisait face à des défis institutionnels et politiques. Dans ce chapitre, Kwame Owino revient sur les défis politiques qui sont liés à la fragilité du Soudan du Sud et du Burundi, ayant tous deux connu des dysfonctionnements étatiques et de l'insécurité. La croissance économique et l'intégration commerciale se sont poursuivies dans les autres pays permettant à la région d'enregistrer l'un des taux de croissance économique annuel les plus rapides du continent.

3. Communauté de Développement de l'Afrique Australe (CDA) (Asmita Parshotam)

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est souvent considérée comme l'une des communautés économiques régionales (CER) les plus divergentes sur les plans politique et économique en Afrique, en raison de son positionnement politique interne et des niveaux de développement socio-économique très différents dans la région. Asmita Parshotam revient sur les mesures positives prises par La SADC, en particulier en ce qui concerne la libéralisation de la circulation transfrontalière des biens et des services, la fourniture d'investissements et une meilleure intégration économique ainsi que l'encouragement de la croissance du commerce des services - malgré l'instabilité politique dans certains Etats membres. Pour l'auteure, la réalisation de la croissance économique a été difficile en raison d'une dépendance excessive à l'égard des exportations qui sont principalement constituées de combustibles et d'huiles minérales, de métaux précieux et de minerais.

4. Communauté des économies de l'Afrique centrale (CEEAC) (Divine Kangami)

L'Afrique a une longue tradition d'accords commerciaux régionaux avant même l'indépendance des États membres. Ces accords concernent les différentes régions du continent, y compris l'Afrique centrale. Dans cette région, il existe deux principaux accords : la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Divine Kangami évalue dans son papier de manière critique les progrès réalisés par la CEEAC en 2018. L'auteur y examine les performances macroéconomiques et la gouvernance dans la région et accorde une attention particulière à la croissance économique, à l'inflation et au chômage. Une analyse plus poussée de l'indice d'intégration des États membres qui composent la CEEAC est menée, selon les différentes dimensions socio-économiques.

5. Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Chiedu Osakwe)

La CEDEAO voit le jour par la signature du traité de Lagos en 1975 et acquiert le statut d'union douanière en 2015. En 1993, ses statuts sont révisés et son mandat est élargi à d'autres volets, incluant désormais la paix et la sécurité. Chiedu Osakwe dresse un bilan mitigé des 44 ans d'existence de la CEDEAO, en termes de facilitation de l'intégration économique. Selon l'auteur, dans certains domaines (i.e. paix et sécurité, convergence économique, harmonisation des politiques sectorielles etc.), elle obtient des résultats satisfaisants mais limités dans le temps. Pourtant, la CEDEAO est formée de pays à fort potentiel de croissance... S'agissant de l'inflation, l'auteur plaide pour un renforcement de la crédibilité des banques centrales des pays non-membres de la zone CFA ouest, afin d'améliorer l'attractivité de la région.

6. Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) (Tayeb Ghazi et Ihssane Guennoun)

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a été créé en 1994 pour remplacer la zone d'échanges préférentiels (ZEP). Avec la Tunisie et la Somalie qui y ont adhéré récemment, elle compte 21 États membres et est une zone de libre-échange opérationnelle depuis novembre 2000. En tant que plus grande Communauté économique régionale (CER) d'Afrique, le COMESA a pour objectif de transformer ses 21 États membres en un marché unique doté d'une monnaie unique. Pour Tayeb Ghazi et Ihssane Guennoun, il ne sera pas possible d'y parvenir sans accroître le niveau d'intégration et de convergence sur différents aspects allant de la mobilité de la main-d'œuvre à l'harmonisation des politiques. Ce chapitre présente un aperçu analytique de la situation et des défis liés à l'intégration régionale dans le COMESA et examine les progrès réalisés. Il met en lumière certains défis clés qui doivent être relevés afin d'aller de l'avant.

7. Union du Maghreb Arabe (UMA) (Azzam Mahjoub)

Les pays du Maghreb, quoique dotés d'importants atouts géostratégiques, économiques et humains et partagent une histoire et une culture communes, constituent ensemble la région la moins intégrée au monde. Les pays du Maghreb affrontent tous de grands défis communs et sont confrontés pour s'intégrer à de multiples obstacles économiques, financiers, logistiques et aussi institutionnels et politiques. Cette non intégration se traduit par un coût en terme de manques à gagner économiques, commerciaux et par le bien être pour les populations. Selon Azzam Mahjoub, cette non intégration conduit à la verticalisation des relations de chaque pays avec l'UE et les consolide de fait de plus en plus...

8. Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

(Belmondo Tanankem Voufo)

A la faveur d'un environnement économique international plutôt favorable, l'activité économique en zone CEMAC s'est légèrement relancée en 2018, nonobstant quelques vulnérabilités persistantes dans les domaines monétaire, financier et sécuritaire. Dans ce papier, Belmondo Tanankem Voufo revient sur difficultés de trésorerie rencontrées par la sous-région, liées aux nombreuses crises sécuritaires auxquelles sont confrontés le Cameroun et le Tchad. Par ailleurs, la plupart des états sont enlisés dans des crises économiques et financières, avec des déficits intérieurs et extérieurs importants ayant conduit à un taux de recouvrement de la taxe communautaire d'intégration (TCI) inférieur à 30% sur les 5 dernières années. Selon l'auteur, la sous-région a donc enregistré plusieurs freins au processus d'intégration, avec des retards ou des abandons dans la mise sur pied de plusieurs projets d'investissement.

Partie III : l'Afrique, états des lieux de la croissance

1. Evolution de la ZLECA : Etat d'avancement, une synthèse sur les enjeux globaux (Faith Tigere Pittet)

Depuis la signature du Traité d'Abuja, le continent africain s'est engagé sur la voie de la création d'un marché continental africain. Il a jeté les bases de l'intégration économique régionale. Dans un contexte où il a été décidé, en 2012, d'accélérer le processus d'intégration régionale en créant la Zone continentale africaine de libre-échange, Faith Tigere Pittet revient sur certains points qui demeurent en suspens, tels que les règles d'origine, le règlement des différends, les listes tarifaires, dans une première phase, ainsi que sur les négociations de la deuxième phase au sujet des droits de propriété intellectuelle, de la concurrence et des investissements.

2. Le multilatéralisme en Afrique : la facilitation du commerce (Larabi Jaidi)

Dans cet article, Larabi jaidi établit un état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord de facilitation du commerce en Afrique. Il y examine les opportunités qu'il présente pour le continent. L'auteur s'interroge également sur les implications de l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges(AFE) pour les efforts des pays africains en vue de progresser dans l'intégration régionale et l'intensification du commerce intra-africain. Globalement, le continent reste l'une des régions du monde où les coûts de transaction liés au commerce international sont extrêmement élevés pénalisent à la fois les entreprises et les consommateurs africains !

3. Le multilatéralisme en Afrique : le traitement de l'investissement international (Calvin Manduna)

Ce chapitre aborde la question du multilatéralisme dans le traitement de l'investissement en Afrique dans le contexte des négociations en cours sur la Zone continentale africaine de libre-échange (ZLECA). Selon Calvin Manduna, l'Afrique présente une image complexe de l'investissement, tant du point de vue du cadre réglementaire que des flux d'investissement. Le cadre d'investissement du continent consiste en un réseau de près de 900 traités bilatéraux d'investissement (TBI), accords internationaux d'investissement (IIA, sigle anglais) et de convention relative à la double imposition (CDI). L'auteur y démontre également comment les règles multilatérales sur l'investissement font l'objet de réformes et offrent aux pays africains l'occasion de plaider en faveur de normes qui assurent un équilibre entre la protection des investisseurs et les objectifs de développement économique des pays hôtes. Il y examine comment les IIA modernes se caractérisent par leur diversité et la recherche de clarté, de parité et de souplesse.

4. Le suivi des activités économiques des cinq commissions de l'Union Africaine : Ressources humaines, Infrastructure et Energie, Affaires Sociales, Commerce et industrie, Economie rurale et agriculture, Affaires économiques (Solomon Muqayi)

Afin de promouvoir le développement durable et la bonne gouvernance des ressources en Afrique, l'Union africaine (UA) a créé cinq Commissions économiques : Ressources humaines, Infrastructure et énergie, Affaires sociales, Commerce et industrie, Economie rurale, Agriculture et Affaires économiques. Solomon Muqayi revient dans son papier sur les Commissions économiques de l'UA qui ont pour rôle de représenter l'UA et de défendre ses intérêts. Cependant, selon l'auteur, il existe divers obstacles et défis affectant le plein fonctionnement de ces commissions économiques qui peuvent éventuellement empêcher l'UA d'atteindre les objectifs et les buts qu'elle s'est fixés dans les délais prévus, notamment la question des inégalités, le manque de volonté politique, la pauvreté, le déficit en infrastructures, etc.

Epilogue

Une contribution sur la « mémoire » de l'Afrique (Alioune SALL)

Après une évocation du contexte géopolitique et idéologique de la mondialisation actuelle et avoir souligné l'importance du soft power, Alioune Sall met en garde contre la colonisation de l'avenir. Pour conjurer ce risque, l'auteur plaide pour un droit à la dissidence intellectuelle, souligne l'urgence à développer des capacités d'anticipation dans les pays du Sud et la nécessité d'y fonder les politiques économiques sur un projet sociétal partagé. C'est à ce prix, soutient-il, que demain sera un merveilleux temps.

AUTEURS

- Abdelaziz AÏT ALI, Economiste Senior, Policy Center for the New South (PCNS)
- Rim BERAHAB, Economiste (PCNS)
- Karim EL AYNAOUI, Président (PCNS)
- Tayeb GHAZI, Economiste (PCNS)
- Divine GENYEH KANGAMI, Maître de Conférences Economie et Gestion d'Entreprises, African Leadership University
- Ihssane GUENNOUN, Spécialiste Relations Internationales (PCNS)
- Aomar IBOURK, Senior Fellow (PCNS)
- Larabi JAIDI, Senior Fellow (PCNS)
- Haile KEBRET TAYE, Ancien Directeur de Recherche au Horn Economic and Social Policy Institute (HESPI) et Professeur Associé d'Economie à l'Université d'Addis Abeba
- Mouhamadou LY, Economiste Senior (PCNS)
- Azzam MAHJOUB, Professeur Emérite en Sciences Economiques, Université de Tunis El Manar
- Calvin MANDUNA, Doctorant, Howard University et Consultant à mi-temps sur le commerce international, ACP Trade International Advisers
- Fatima Ezzahra MENGOUUB, Agroéconomiste (PCNS)
- Solomon MUQAYI, Maître de Conférences, Département des Etudes Politiques et Administratives, Université du Zimbabwe
- Chiedu OSAKWE, Directeur Général, Négociateur en Chef, Bureau des Négociations Commerciales du Nigeria
- Fathallah OUALALOU, Senior Fellow (PCNS)
- Kwame OWINO, Président Directeur Général, Institute of Economic Affairs (IEA)
- Asmita PARSHOTAM, Chercheure en Diplomatie Economique, South African Institute of International Affairs (SAIIA)
- Alioune SALL, Directeur Exécutif, Institut des Futurs Africains
- Belmondo TANANKEM VOUFO, Ingénieur Statisticien Economiste, Ministère de l Economie, de la Planification et de l Aménagement du Territoire Division des Analyses et des Politiques Economiques
- Faith TIGERE PITTET, Consultante en Commerce International et Chercheure, Tutwa Consulting Group



Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street, Hay Riad, Rabat, Maroc.
Tél : +212 537 54 04 04 - Email : contact@policycenter.ma

www.policycenter.ma